



VINGT-QUATRIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

tenue le jeudi 24 avril 2008 à 18 heures

Siège social et par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

au siège social : D. Breton, B. Caron, C. Gleeson, L. Mayer

par audioconférence : A. Brunelle, A. Gauthier, J. Lorek, F. Marcotte Roy,
M. Owca, J.P. Pelletier

Administration : R. Lepage

par audioconférence : S. Mauro

Absence : S. Payeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 18 heures. Elle procède ensuite à l'appel des membres.

2. PRIÈRE

M. Roger Lepage, directeur du Service des ressources humaines, récite la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 24X-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour révisé de la vingt-quatrième réunion extraordinaire tenue le jeudi 24 avril 2008, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 24X-02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE Conseillère Owca assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

5.1 Ressources humaines

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 24X-03 proposée par Conseillère Brunelle, appuyée de Conseiller Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière.

Adoptée

6. QUESTIONS

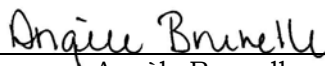
Néant.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

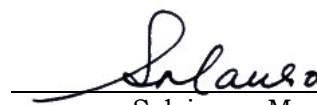
Résolution n° 24X-04 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Caron

QUE la séance de la vingt-quatrième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 24 avril 2008 soit levée à 18 h 25.

Adoptée



Angèle Brunelle
présidente



Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh